VILLE DE Magog

AVIS PUBLIC

BUDGET 2022

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le lundi 6 décembre 2021 à 19 h 30, à l'hôtel de ville sis au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget 2022.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Magog, le 17 novembre 2021,

Me Sylviane Lavigne,
Greffière